

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant  
une subvention au conseil des pouvoirs organisateurs de  
l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS) pour  
assurer la mise en oeuvre de la formation en cours de carrière des  
membres du personnel directeur et enseignant et du personnel  
auxiliaire d'éducation de l'enseignement de promotion DO56 - AB  
43.08 - PA 54)**

**A.Gt 19-12-2003**

**M.B. 18-06-2004**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 30 juin 1998 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement de promotion sociale, notamment l'article 9;

Vu le décret du 19 décembre 2002 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2003;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 mai 1999 portant exécution du décret du 30 juin 1998 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement de promotion sociale;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 avril 2001 fixant la liste des thèmes communs de formation visés à l'article 10, alinéa 1<sup>er</sup> du décret du 30 juin 1998 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement de promotion sociale;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances donné le 1<sup>er</sup> décembre 2003;

Vu l'accord du Ministre du Budget donné le 19 décembre 2003;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003;

Sur la proposition de la Ministre de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de promotion sociale et de la recherche scientifique,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Une subvention globale de 70.480 euro (septante mille quatre cent quatre vingt Euros) à imputer à charge du crédit inscrit à l'allocation de base 43.08, programme d'activité 54, division organique 56 du budget de la Communauté française, dépenses du Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation, année budgétaire 2003, est allouée au Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS) - n° de compte 210-0202481-94.

**Article 2.** - La subvention visée à l'article 1<sup>er</sup> est destinée à couvrir la réalisation de projets de formation s'inscrivant dans le cadre de la formation en cours de carrière, telle que définie par le décret du 30 juin 1998 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement de promotion sociale.

Les projets visés à l'alinéa 1<sup>er</sup> sont les suivants :



No projet	Code projet	Description du projet	Montant
1	FCC/03/CP/1	Former le personnel directeur et enseignants à la pédagogie active, différenciée, l'interdisciplinarité et l'évaluation continue	2830
2	FCC/03/CP/2	Former le personnel enseignant à l'utilisation d'Internet comme outil pédagogique	2830
3	FCC/03/CP/3	Former les directions et auxiliaires d'éducation de l'enseignement à la gestion administrative de l'Enseignement de Promotion sociale de Régime 1	2830
4	FCC/03/CP/4	Validation informatisée des compétences et évaluation formative	2586
5	FCC/03/CP/5	Utilisation et exploitation pédagogique d'un centre cybermédia	3153
6	FCC/03/CP/6	Comment intégrer Internet dans un processus d'apprentissage ?	3153
7	FCC/03/CP/7	Gestion informatique d'une école de Promotion Sociale GIPS	2 3153
8	FCC/03/CP/8	Permettre aux professeurs de l'Enseignement de Promotion sociale d'intégrer l'usage des NTIC dans les pratiques enseignantes	6082
9	FCC/03/CP/9	Utilisation d'Internet comme outil d'enseignement	4993
10	FCC/03/CP/10	Développer chez les participants la communication assertive	1964
11	FCC/03/CP/11	Préparation à une fonction de sélection ou de promotion	4564
12	FCC/03/CP/12	Gestion des relations en classe et prévention des conflits	1384
13	FCC/03/CP/13	Pouvoir exploiter les fonctionnalités de Word, Excel, Access	10410
14	FCC/03/CP/14	Conception et développement d'une structure Helpdesk pour centre cyber-média	1959
15	FCC/03/CP/15	Formation à l'utilisation d'un logiciel comptable sous interface graphique	2761
16	FCC/03/CP/16	Formation continuée des Enseignants en comptabilité : Formation à l'utilisation d'un logiciel comptable sous interface graphique	2761
17	FCC/03/CP/17	Formation continuée des Enseignants en comptabilité : Formation à l'utilisation d'un logiciel comptable sous interface graphique	2761
18	FCC/03/CP/18	Formation continuée des Enseignants en comptabilité : Formation à l'utilisation d'un logiciel comptable sous interface graphique	2761
19	FCC/03/CP/19	Image numérique : Prise de vues	4717
20	FCC/03/CP/20	Acquisition de connaissances globales et particulières nécessaires à l'utilisation du module de gestion de résultats	2828
		<b>TOTAL :</b>	<b>70480</b>

Ces projets sont organisés, en fonction des demandes dans un des lieux suivants :

Etablissement	Matricule	Adresse
Institut de Formation Continuée - EPS	6188090	Rue Jonfosse 80 - 4000 LIEGE
Institut de Formation Continuée - EPS	6188090	Rue Jonfosse 80 - 4000 LIEGE
Institut de Formation Continuée - EPS	6188090	Rue Jonfosse 80 - 4000 LIEGE



Etablissement	Matricule	Adresse
Institut supérieur provincial de formation socio-éducative	9236085	Campus Provincial - rue Henri Blès - 5000 NAMUR
CEPEC		Rue du Dur 2 - 6061 MONTIGNIES-SURSAMBRE
CEPEC		Rue du Dur 2 - 6061 MONTIGNIES-SURSAMBRE
CEPEC		Rue du Dur 2 - 6061 MONTIGNIES-SURSAMBRE
Cours commerciaux et industriels de la Ville de Wavre	2327006	Rue du Chemin de Fer 18 - 1300 WAVRE
Institut Roger Guilbert	2003041	Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 BRUXELLES
Bureau pédagogique		Avenue Frère Orban 7 - 7000 MONS
Bureau pédagogique		Avenue Frère Orban 7 - 7000 MONS
Bureau pédagogique		Avenue Frère Orban 7 - 7000 MONS
Institut des Carrières Commerciales	2044090	Rue de la Fontaine 4 - 1000 BRUXELLES
ASBL CEDAR		Rue du Travail 9 - 7100 LA LOUVIERE
Haute Ecole Francisco Ferrer		Rue de la Fontaine 4 - 1000 BRUXELLES
Institut des Carrières Commerciales	2044090	Rue de la Fontaine 4 - 1000 BRUXELLES
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Herstal	6146035	Rue de l'Ecole Technique 34 - 4040 HERSTAL
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme	6160040	Rue Saint-Pierre 48 - 4500 HUY
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Seraing	6293045	Rue Colard Trouillet 48 - 4500 HUY
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Verviers	6329014	Rue de la Station 3 - 4800 VERVIERS
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Wremme	6160040	Rue Saint-Pierre 48 - 4500 HUY
Institut de Travaux Publics - Enseignement de Promotion sociale	6188045	Rue Pouplin 27 - 4000 LIEGE

**Article 3.** - La subvention visée à l'article 1<sup>er</sup> sera liquidée, en une tranche, sur base des vérifications effectuées par l'administration, au prorata des dépenses réellement engagées.

Le cas échéant, la subvention visée à l'alinéa 1<sup>er</sup> est diminuée des montants correspondant aux rémunérations des chargés de cours assurant la formation en cours de carrière.

**Article 4.** - Au terme de chacun des projets visés à l'article 2, le réseau bénéficiaire doit transmettre au service de l'enseignement de promotion sociale de la Direction générale de l'enseignement non obligatoire, Cité administrative de l'Etat, boulevard Pachéco, 19, boîte 0, bureau 4007, à 1010 BRUXELLES, les documents suivants :

1° le compte détaillé, en double exemplaire, des dépenses visées à l'article 2 aux rubriques " Montant ";

2° les pièces justificatives relatives à toutes les dépenses visées au 1°. Ces pièces doivent être établies en double exemplaire et reprises par ordre chronologique sur un relevé récapitulatif également établi en double exemplaire.

Bruxelles, le 19 décembre 2003.



---

Par le Gouvernement de la Communauté française :  
La Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de l'Enseignement de promotion sociale et de la Recherche scientifique,  
Mme F. DUPUIS

